

La demande de moratoire initiée par l'OCE trouve un écho significatif.

Elle a l'intérêt de fédérer les nombreux élus qui pensaient spontanément que la charge de la continuité écologique était lourde par rapport aux dépenses à engager, à l'aune de gains environnementaux très hypothétiques.

Mais entourés de conseils appuyés des services en charge de l'eau ponctués par le chantage à la subvention des agences de l'eau, de guerre lasse, ils mettaient un bémol à leurs griefs. Nous reproduisons ci-dessous un article de la Dépêche du midi

Les Amis des Moulins de l'Ariège se sont retrouvés à la maison Sage à Laroque d'Olmes pour leur traditionnelle assemblée générale.

Si le tour de table intitulé «la Ronde des Moulins» occupa une bonne partie de la réunion tant chacun évoqua les travaux entrepris dans ses installations ou les tracasseries administratives, le compte rendu moral avec une demande d'intervention auprès des instances juridiques de la fédération des Moulins de France fut rapidement approuvé. Il en fut de même pour le bilan financier ainsi que pour le renouvellement du conseil d'administration composé d'André Duval, Loïc Bruère, Christiane et Marc Meurisse, Jean Paul et Colette Denier, Carole Marfaing, Jean Claude Marquis, Patrick Suilhard, François Dupont, Evelyne Courtney et Elisabeth Arnaudie.

Autre moment attendu, l'intervention des représentants de la FDMF, qui au nom du président Alain Eyquem présentèrent la campagne nationale «pour un moratoire sur la continuité écologique», initiée par l'observatoire de la continuité écologique et des usages de l'eau, **la FDMF, la fédération française des associations de sauvegarde des moulins, les riverains de France, l'union nationale des syndicats et associations des aquaculteurs en étangs et bassins, électricité autonome française et France Hydro Electricité.**

Cet appel à la signature est lancé en direction des élus, des institutions et personnalités de la société civile pour être enfin remis à Ségolène Royal avec en plus un diagnostic et des propositions d'actions.

Par cette action, les sept partenaires veulent tirer la sonnette d'alarme non pas sur la continuité écologique elle-même qui est un outil de gestion des bassins hydrauliques parmi d'autres, mais sur la manière dont elle est mise en œuvre depuis 10 ans par la direction de l'eau et de la biodiversité du ministère de l'écologie ainsi que certaines agences de l'eau

préconisant systématiquement une destruction d'ouvrages hydrauliques plutôt que la recherche d'autres solutions moins onéreuses pour le contribuable.

En savoir plus sur <http://www.ladepeche.fr/article/2015/10/20/2201165--moulins-ils-demandent-un-moratoire-sur-la-continuite-ecologique.html#-L4ru1QZ9yQmJucoh.99>

La Dépêche du Midi

LADEPECHE.fr